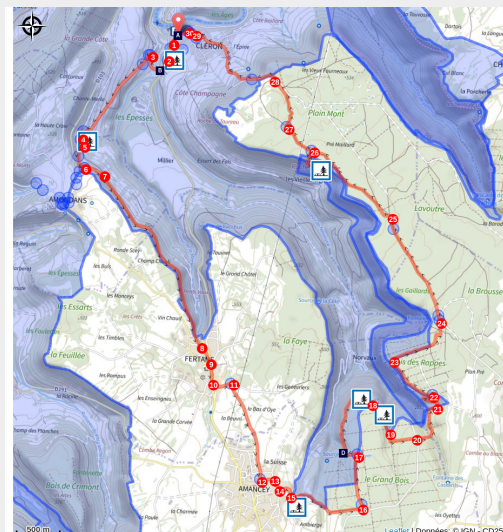


Boucle du Moine

Loue-Lison



Belvédère de Norvaux (© Albain CLL)



Les belvédères se succèdent jusqu'au Rocher du Moine, le long de la reculée de Norvaux ; le retour suit l'ancienne voie ferrée du Tacot avec un passage devant châteaux et églises remarquables.

Depuis Cléron, l'itinéraire suit les traces du tacot empruntant le viaduc de l'ancienne voie ferrée. Par la suite, la boucle monte en direction du village d'Amondans. Le chemin quitte les pentes du vallon de la Mée et passe devant le château de Fertans. L'itinéraire traverse Amancey puis rejoint la source de Comboyer sur le chemin menant au belvédère de Norvaux. La boucle continue à travers la forêt et commence à longer la bordure Est de la reculée de Norvaux. Sur le chemin du retour, le belvédère du Rocher du Moine offre une vue remarquable sur la reculée. La fin de l'itinéraire se fait sous couvert

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 20.1 km

Dénivelé positif : 508 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine, Point de vue, Rivières et lacs

forestier avant de rejoindre la petite route descendant à Cléron.

Itinéraire

Départ : Ancienne gare de Cléron/Église de Fertans/Centre commercial d'Amancey

Arrivée : Ancienne gare de Cléron/Église de Fertans/Centre commercial d'Amancey

Balisage :  PR

Communes : 1. Cléron

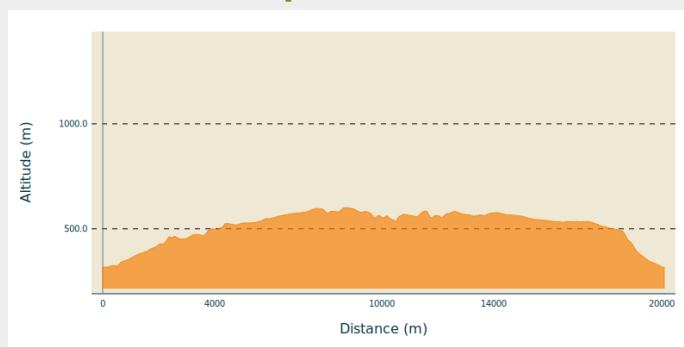
2. Amondans

3. Fertans

4. Amancey

5. Flagey

Profil altimétrique



Altitude min 315 m Altitude max 601 m

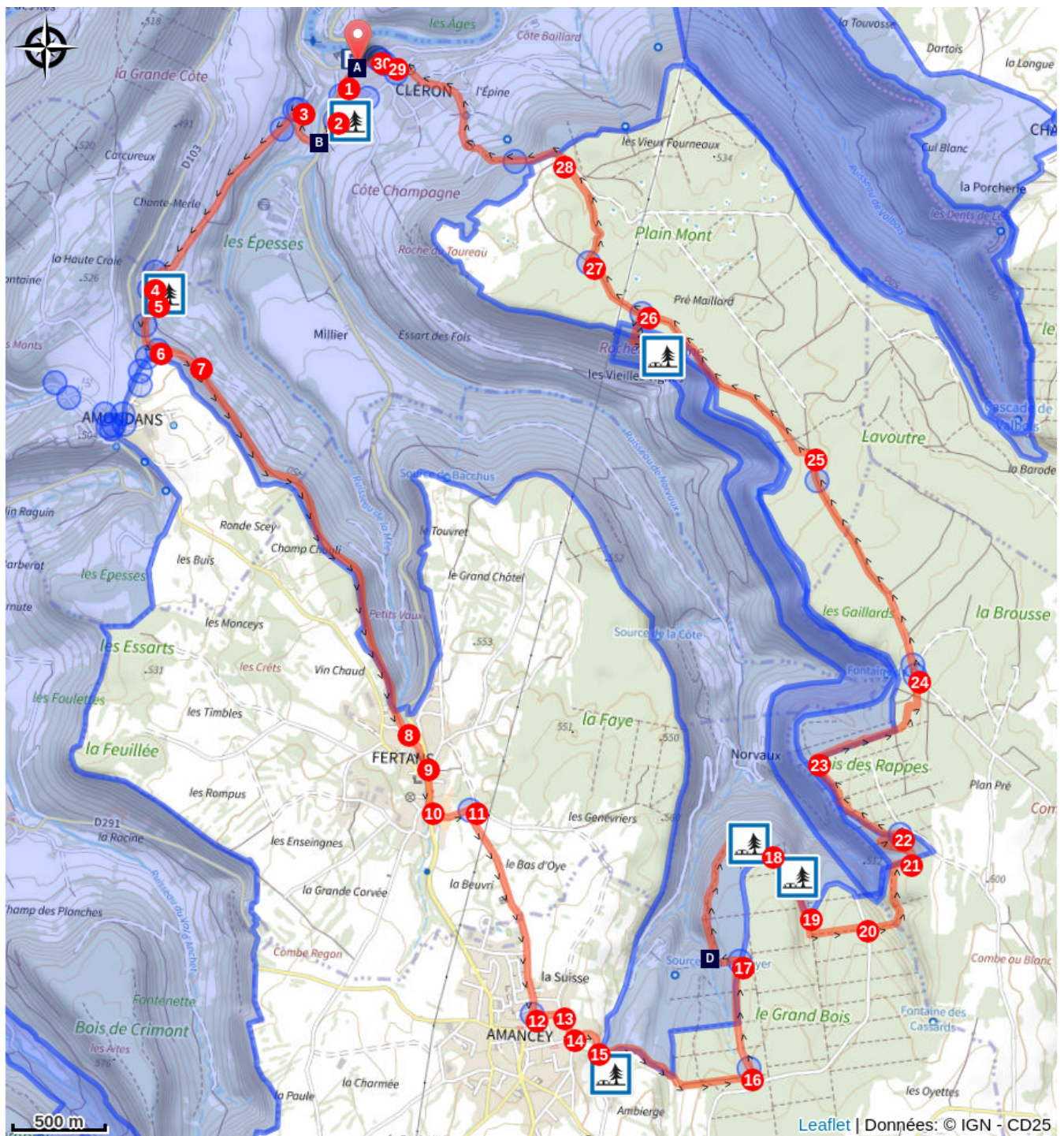
Suivre le balisage jaune et bleu ainsi que l'autocollant n°50 figurant sur le mobilier signalétique de randonnée pédestre.

Le descriptif ci-dessous commence au départ de Cléron. Deux autres départ sont possible : à partir de l'église de Fertans et au niveau du centre commercial d'Amancey.

1. Prenez à gauche le chemin de la Gare.
2. Continuez tout droit sur le chemin du Viaduc.
3. Tournez à gauche sur la route.
4. Continuez tout droit, restez sur le chemin principal.
5. Prenez le chemin qui monte sur la droite.
6. Continuez tout droit pour rejoindre la route et tournez à gauche sur la route.
7. Quittez la route en prenant le chemin qui part sur la droite.
8. Tournez à gauche dans la rue de la Scierie puis prenez à droite le chemin de la Mée.
9. En passant devant l'église, rejoignez la Grande Rue et remontez-la en prenant sur la droite la direction d'Amancey.
10. Tournez à gauche rue des Bas d'Oye.
11. Prenez la route sur la droite.
12. Tourner à gauche rue du Traineau.
13. Tournez à droite pour garder la rue du Traineau.
14. Prenez à gauche la rue de la Lavière.
15. Continuez tout droit dans le chemin des Ambièrges puis prenez le chemin sur la gauche.
16. Tournez à gauche pour emprunter la route en direction du belvédère de Norvaux.
17. Quittez la route en empruntant le chemin sur la gauche menant à la source de Comboyer. Au niveau de la source, prenez à droite le sentier au-dessus des falaises.
18. Continuez tout droit sur la route.
19. Quittez la route en prenant le chemin en face à l'extérieur du virage.
20. Traversez la route pour prendre le chemin en face.

21. Restez sur le chemin principal en prenant le virage sur la gauche.
22. Tournez sur la gauche.
23. Tournez à droite.
24. Rejoignez le chemin principal et continuez tout droit.
25. Tournez à gauche en direction du belvédère du Rocher du Moine.
26. Prenez le chemin sur la gauche pour faire l'aller-retour au belvédère du Rocher du Moine.
27. Prenez le chemin sur la droite.
28. Tournez à droite pour rejoindre la route puis prenez à gauche pour descendre sur la route en direction de Cléron.
29. Prenez à droite la Grande Rue.
30. Continuez dans la Grande Rue en partant sur la gauche.

Sur votre route...



Château de Cléron (A)
Belvédère de Norvaux (C)
Belvédère du Rocher du Moine (E)

Viaduc de Cléron (B)
Source de Comboyer (D)

Toutes les informations pratiques

niveau 2

Recommandations

- Partir bien chaussés, bien équipés et avec une quantité d'eau suffisante.
- Rester sur les itinéraires balisés : respecter les propriétés privées, les prés de fauche, les animaux et les cultures.
- Tenir votre chien en laisse.
- Respecter les clôtures et refermer les barrières.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Ne pas jeter de détritrus.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Ne pas faire de feu.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Ornans, prendre la D67 en direction de Besançon, tourner à droite pour prendre la D101 en direction de Cléron puis emprunter la D9 descendant à Cléron. Se garer sur le parking de la mairie de Cléron.

Parking conseillé

Mairie de Cléron ou Centre commercial d'Amancey

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Vallées de la Loue et du Lison

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Reculée de Norvaux

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Destination Loue Lison - Arc-et-Senans

32 Grande Rue, 25610 Arc-et-Senans

contact@destinationlouelison.com

Tel : +33 (0)3 81 62 21 50

<https://www.destinationlouelison.com>



Destination Loue Lison - Ornans

7 rue Pierre Vernier, 25290 Ornans

contact@destinationlouelison.com

Tel : +33 (0)3 81 62 21 50

<https://www.destinationlouelison.com/>



Sur votre route...



Château de Cléron (A)

Cette maison forte fut bâtie en 1320 par Humbert de Cléron, vassal du Comte de Bourgogne, pour protéger le passage à gué sur la Loue sur la principale route du Sel de Franche-Comté. Remanié et agrandi aux XVe et XVIIIe siècles, le Château conserve encore aujourd'hui ses défenses médiévales.

Visite libre des jardins (payante) du 1er juillet au 31 août.

Crédit : © Albain CCLL



Viaduc de Cléron (B)

Le passage du tacot dans la vallée de la Loue et plus particulièrement à Cléron a nécessité la construction de nombreux ouvrages d'art. Un peu plus bas, un premier viaduc permet de franchir la Loue, ce second viaduc enjambe quant à lui le ruisseau de Norvaux qui s'écoule depuis Amancey avant d'affluer dans la Loue.

Crédit : © Albain CCLL



Belvédère de Norvaux (C)

Dominant la reculée de Norvaux, ce belvédère offre un point de vue sur la vallée et les roches en bordant le plateau.

Crédit : © Albain CCLL



Source de Comboyer (D)

A la source de Comboyer, l'eau sort des roches venant abonder le ruisseau de Norvaux. Juste en aval de la source, le ruisseau se précipite dans la reculée en formant des cascades.

Crédit : © Albain CCLL



Belvédère du Rocher du Moine (E)

Le belvédère du Rocher du Moine offre une vue sur la reculée de Norvaux.

Crédit : JGS25